ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bovins et ovins

Question écrite n° 40568

Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation sur la baisse reguliere du revenu des eleveurs de montagne. Dans une periode ou le revenu agricole progresse au plan national de plus de 10 p. 1000 chaque annee, celui des eleveurs bovins n'a pas connu de progression suffisante pour rattraper les fortes diminutions des annees precedentes. Il se trouve maintenant confronte aux problemes lies a la mefiance des consommateurs vis-a-vis de la viande bovine. Quant au revenu des eleveurs ovins, il poursuit une diminution reguliere particulierement inquietante. Alors que le revenu moyen agricole a progresse de 12 p. 100 en 1995, celui des eleveurs ovins a baisse de 3,5 p. 100. Il lui fait remarquer que l'elevage de montagne constitue une chance pour notre pays tant au point de vue economique que pour l'entretien de l'espace et la protection de l'environnement. Sur le plan economique, les productions de montagne peuvent apporter la garantie de la qualite et donner une image d'authencite a la production francaise. Le developpement de l'elevage en zone de montagne peut donc se traduire par une amelioration de notre balance commerciale et par des creations d'emplois. Un elevage suffisamment dense est aussi indispensable pour assurer le necessaire entretien de la montagne sans lequel le tourisme ne peut se developper. Enfin, sur le plan de l'environnement, les prescriptions du projet Europeen Natura 2000 recommandent de favoriser le paturage des pelouses et le maintien du pastoralisme. Enfin, il lui fait en effet remarquer qu'une progression annuelle du revenu agricole de 10 p. 100 par an donne suffisamment des marges pour corriger de telles disparites entre des revenus parfois tres eleves et des revenus extremement bas. De plus, cette progression peut se realiser par une redistribution qui ne penalise pas les finances publiques. Il lui demande, en consequence, quelles sont les mesures qu'il envisage pour donner aux eleveurs de montagne un revenu decent et en rapport avec le service qu'ils rendent a l'economie de notre pays.

Texte de la réponse

Les difficultes auxquelles sont confrontes les eleveurs, et plus largement les agriculteurs de montagne, ont ete examinees avec une attention toute particuliere. Afin d'ameliorer leur situation, un memorandum pour une politique de la montagne a ete depose le 16 septembre aupres de la Commission des Communautes europeennes et presente lors d'une convention d'elus europeens, le 6 decembre a Bruxelles. Ce document, qui a ete elabore dans le cadre d'une concertation associant les organisations professionnelles agricoles, comporte des propositions tendant a revaloriser les revenus des agriculteurs de montagne et a faciliter les conditions d'exercice de leur activite.

Données clés

Auteur : M. Bonrepaux Augustin
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 40568
Rubrique : Elevage

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE40568

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation
Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er juillet 1996, page 3473
Réponse publiée le : 3 février 1997, page 496